

Montreuil, le 15 septembre 2021



A Madame Marie Mouillet
Directrice des ressources humaines de la DNT
A Madame Chrystèle CONESA
Directrice Nationale de la Télévente
CP A312
9, rue du Colonel Pierre AVIA
75757 PARIS CEDEX 15

Madame la Directrice de la Direction Nationale de la Télévente,

La fédération CGT FAPT, dépose un préavis de grève de 24 heures pour le 5 octobre 2021 afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de la Direction Nationale Télévente de 0 à 24 heures. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres.

Ce préavis est mis à disposition des agents fonctionnaires et salariés de la Direction Nationale Télévente.

Les personnels sont susceptibles de cesser le travail pour les motifs suivants :

- Pour l'augmentation des salaires et la revalorisation des grilles salariales et l'attribution d'un treizième mois ;
- Pour qu'un grade soit égal à une fonction : Tous les chargés Clientèle en 3.2 et tous les Gestionnaires Clientèle en 3.1 ;
- Pour la promotion des actuels 3.2 et 3.1 sur des postes de niveau supérieurs ;
- Pour un commissionnement plus juste :
 - Arrêt de la prise en compte des Gestes Métiers pour la comptabilisation des marqueurs New (si une vente est réalisée et facturée elle doit être récompensée) ;
 - Améliorer l'attribution et l'équité des ZOE ; une répartition juste des journées d'entrant, des leads, une meilleure organisation des journées de tchat
- Pour le télétravail :
 - Indemnité de 300 € rétroactive en compensation du télétravail réalisé depuis le début de la crise sanitaire
 - Accorder le télétravail au personnel volontaire qui a fait preuve de sa compétence durant la crise (100% du personnel en télétravail), sans mise en place de critères sélectifs
 - Respecter l'accord Télétravail 2018 en apportant des réponses aux demandes du personnel
 - Laisser à la volonté de l'agent de se positionner sur la possibilité d'être sur des journées successives ou non
- Cesser le harcèlement pour la pose des congés,
- Ne pas faire d'obstruction à l'utilisation du CET
- Permettre le report des RTT sur l'ensemble des plateaux
- L'arrêt des suppressions d'emplois prévues par le projet 2020-2021

Veuillez agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT
Claude QUINQUIS
Membre du Bureau Fédéral

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT